

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Septembre 1883.

Chronique générale.

CRISE MINISTÉRIELLE.

Deux combinaisons ministérielles sont
possibles.

1° Ministère Freycinet-Wilson, qui main-
tiendrait trois ministres et quatre sous-se-
crétaires d'Etat du cabinet actuel.

Un portefeuille serait donné au groupe
Clémenceau.

2° Ministère Waddington-Léon Say, qui
pose comme condition absolue la liberté
complète de choisir leurs collaborateurs.

M. Grévy, tout en étant opposé à la com-
binaison Waddington-Léon Say, aurait
reconnu que ce ministère était le seul capa-
ble, par ses grands appuis dans le monde fi-
nancier, de diminuer la crise financière et
industrielle qui pèse sur notre marché.

Avec un cabinet Freycinet-Wilson, le
marché pourrait croire au contraire que le
gouvernement va entreprendre la réalisa-
tion immédiate des grands travaux publics
du programme Freycinet, réalisation, du
reste, que tous les ministres qui se sont suc-
cédé ont éloignée comme ruineuse pour le
Trésor.

Et, d'autre part, l'entrée de M. Wilson
aux finances paraîtrait devoir être un em-
pêchement au vote du Sénat sur les conven-
tions avec les grandes Compagnies des
chemins de fer, étant donnée la guerre
acharnée que M. Wilson, en sa qualité de
chef du parti du rachat, a faite à la Cham-
bre lors de la discussion de ces mêmes con-
ventions.

MOUVEMENT JUDICIAIRE.

Avant-hier, au ministère de la justice, les
directeurs et ministres étaient à leur poste

dès six heures du soir, afin de pouvoir en-
voyer immédiatement à l'Officiel, dès l'arri-
vée de M. Noirot, le mouvement sur la
réorganisation des cours d'appel.

M. Noirot est en effet arrivé place Ven-
dôme à 8 heures 1/4. Mais, malgré le nom-
breux personnel qu'on avait sous la main,
malgré les dispositions prises au Journal
officiel, il n'a pas été possible d'être prêt à
l'heure voulue.

Les motifs de ce retard, les voici :

M. Grévy, chez qui M. Noirot ne devait
passer que le temps nécessaire pour les si-
gnatures, — c'est-à-dire entre deux trains —
a été retenu à Mont-sous-Vaudrey par le
Président plus longtemps qu'il ne croyait.
Or le Président non-seulement a biffé plu-
sieurs noms pour les remplacer par d'au-
tres, mais encore il en a rayé quelques-uns
qu'il n'a pas remplacés (II).

M. Martin-Feuillée compte soumettre au
conseil des ministres, jeudi ou samedi, un
troisième mouvement portant sur les prési-
dents de tribunaux de première instance. Un
quatrième et dernier mouvement sera sou-
mis par le garde des sceaux au conseil des
ministres à la fin du mois.

Il portera sur les juges de tribunaux de
première instance.

Malgré tous les démentis, nous croyons
pouvoir affirmer que M. Challemel-Lacour
n'attendra pas la rentrée des Chambres
pour abandonner le ministère des affaires
étrangères.

Les motifs de départ sont nombreux: il
est à la fois mal vu à l'Elysée et contre-
carré par M. Jules Ferry. En outre, il se
plaint amèrement de n'être pas secondé par
ses employés, qu'il a pourtant choisis lui-
même. Il y a fréquemment, nous dit-on, des
scènes très-violentes au quai d'Orsay, prin-
cipalement les jours où la santé du minist-
re laisse à désirer.

Il paraît que la Chine n'est qu'à demi dé-
sireuse de reprendre le traité Bourée; elle

ne l'avait agréé naguère qu'après beaucoup
d'objections. Sur ce point, le correspondant
du Journal de Genève nous donne des rensei-
gnements qui ont un certain intérêt.

« A force d'insistance, en invoquant la
parole donnée et en exposant la situation
difficile que lui ferait un retour en arrière,
M. Bourée était parvenu à obtenir que, par
une dépêche officielle, le gouvernement chi-
nois déclarât accepter le memorandum tel
quel; mais c'était à titre de concession et à
contre-cœur que la cour de Pékin en était
arrivée à se lier ainsi. Quoi qu'il en soit, et
malgré tout ce qu'a pu dire M. Challemel-
Lacour à la tribune (je tiens le fait de quel-
qu'un qui a vu la dépêche), l'engagement était
pris, il était formel; l'acceptation du gou-
vernement français l'eût rendu définitif et
irrévocable; son refus l'a annulé, et il est
aujourd'hui comme non avenu. Le gouver-
nement chinois a été enchanté; il se trouve
ainsi entièrement dégagé, libre de traiter
dans d'autres conditions et espérant bien que
ces conditions nouvelles seront meilleures
pour lui que les premières. Il n'est pas
pressé, d'ailleurs, et il attendra très-patien-
nement pour reprendre ces nouvelles négocia-
tions; il n'a rien à perdre à attendre. »

THIBAUDIN ET LA CAVALERIE.

Un journal anglais, le Morning News, pu-
blie un fort intéressant résumé du rapport
écrit par le major allemand Gossler, au
sujet des récentes manœuvres de la cavale-
rie française, dirigées par le général de
Gallifet.

Le major Gossler fait le plus bel éloge
de l'esprit d'initiative du général de Gallifet,
de la clarté et de la précision de son com-
mandement, des résultats excellents déjà
obtenus par ses efforts dans les mouvements
de notre cavalerie.

Mais il constate que l'influence du géné-
ral a beaucoup souffert à cause du rôle que
joue la politique dans toutes les affaires en
France, et l'on croit, dit-il, qu'il disparaî-
tra sous peu de l'horizon militaire de la Ré-
publique.

« Il est intéressant — continue le repré-
sentant allemand — de se rappeler à cette
occasion les paroles dites par le général
Thibaudin à M. Viette, député, le lende-
main du jour où les princes d'Orléans ont
été privés de leurs commandements: « Vous
» venez me demander la révocation du
» marquis de Gallifet; j'approuve les mo-
» tifs de votre demande. Actuellement, j'ai
» les mains liées. Mais soyez persuadés
» que je débarrasserai l'armée française
» non-seulement de M. de Gallifet, mais
» de tous les officiers de cavalerie, quels
» qu'ils soient, qui ne servent la Républi-
» que que parce qu'ils sont soldats, sans
» avoir aucun attachement aux institutions
» républicaines. »

Voilà une déclaration qu'il est bon de
faire connaître et qui n'avait pas encore été
publiée. Elle jette un jour aussi vif que
lamentable sur le sort réservé à notre ar-
mée, si elle continue de rester soumise à
l'autorité dirigeante de Thibaudin-Comma-
gny.

LES PROJETS DE M. DE BISMARCK.

Nous lisons dans une correspondance
télégraphique de Paris, publiée par le
Standard du 4 :

« Tandis que les Parisiens discutent
l'éventualité d'une guerre avec la Chine, ils
ne font pas attention à un danger bien plus
grand et bien plus immédiat. Les entrevues
entre les empereurs d'Allemagne et d'Au-
triche, entre le prince de Bismarck, le comte
Kalnoky, le feld-maréchal de Manteuffel,
entre le prince de Hohenlohe et le roi
d'Italie, devraient avertir les Français qu'il
existe un danger bien plus voisin que la
Chine.

« J'ai lieu de croire que l'alliance à
laquelle la Serbie et la Roumanie ont éga-
lement donné leur adhésion aura prochainement
des résultats pratiques.

« Cela ne sera peut-être pas dans un
mois ni dans deux, mais il est certain que
le gouvernement allemand prendra l'initia-
tive d'une proposition qui produira un effet

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

« Elle exerçait l'ascendant qui s'attache au ca-
ractère; c'est à peine si quelques murmures, quel-
ques protestations se firent entendre. Les colères
se calmèrent, et chacun comprit enfin ce qu'il y
avait de lâche dans cette oppression de tous exercée
sur un seul. Quelques paroles adroites achevèrent
de maîtriser l'orage, et les assistants donnèrent un
nouvel exemple de cette mobilité qui est l'apanage
de la foule dans les pays méridionaux. Ta mère
s'était tournée vers l'inconnu qui la regardait avec
l'expression de la reconnaissance et de l'admira-
tion.

« — Ne les croyez pas, dit-il, je ne suis qu'un
pauvre artiste qui, en passant par Côme, s'est cru
le droit d'examiner les monuments, d'observer et
d'étudier tout ce qui s'offrait à son attention.

« En effet, l'intérêt avec lequel il avait arrêté
ses regards sur les curiosités de Côme, des notes
qu'on lui avait vu prendre, quelques circonstances
qui coïncidaient avec son passage, de vagues

rumeurs répandues dans un public crédule, avaient
suffi pour provoquer des accusations insensées.

« L'étranger était un grand jeune homme aux
yeux bleus, aux traits délicats. Une chevelure
blonde et soyeuse tombait des deux côtés de sa
tête. Ce qui dominait dans sa physionomie, c'était
la douceur, une expression timide et rêveuse. Ses
vêtements d'une extrême simplicité indiquaient un
profond dédain de l'opinion. Restée presque seule
avec lui, ta mère fit un mouvement pour lui pré-
senter sa bourse; mais elle s'arrêta aussitôt, com-
prenant qu'il n'était pas de ceux à qui l'on fait
l'aumône.

« Ce geste n'échappa pas à l'étranger; il sourit
tristement, mais ne parut pas froissé; après lui
avoir adressé dans les meilleurs termes l'expression
de sa reconnaissance, il s'éloigna.

« — Aline de la Vilandrè, dit une voix derrière
nous, il n'est pas toujours prudent de céder aux
entraînements de son cœur, on a souvent à le re-
gretter. »

« En nous retournant, nous nous trouvâmes en
présence d'une vieille femme qui s'était signalée
par son acharnement contre l'étranger. Sa face
ridée dont la teinte rappelait celle d'un vieux par-
chemin, ses petits yeux perçants et profondément
enfoncés dans l'orbite, son nez recourbé, ses
lèvres minces lui donnaient un aspect étrange.
Dans le pays on la redoutait, car elle avait la pré-

vention de deviner l'avenir, et l'on était convaincu
qu'il y avait grand péril à encourir sa haine. Ta
mère lui avait fait souvent du bien, mais elle n'a-
vait pu adoucir son caractère farouche. La voix de
cette mégère nous fit tressaillir et nous regagnâ-
mes la voiture sans lui répondre. Elle nous pour-
suivit et ajouta au moment où nous allions nous
éloigner :

« — Cet homme nous appartenait, de quel droit
es-tu intervenue en faveur d'un ennemi sur lequel
nous avons une vengeance légitime à exercer? Tu
ne me comprends pas, toi qui as eu la vie heureuse
et facile; on ne t'a pas pris comme à moi un fils
qu'on a envoyé mourir au fond de la Hongrie. Tu
regretteras un jour d'avoir sauvé cet homme, il te
portera malheur.

« Sa voix était tremblante de colère. Je ne pus
pas me défendre d'un sentiment d'effroi, car la
vieille Livietta était femme à poursuivre de ses im-
placables ressentiments quiconque dérobaît une
proie à sa fureur, à ne reculer devant rien pour
justifier ses prédications. Je n'oserais dire que ta
mère fût absolument inaccessible aux impressions
superstitieuses. Elle payait son tribut aux faiblesses
de son pays. Je vis bien que les paroles qui lui
avaient été adressées ne la laissaient pas indiffé-
rente. Mais tout ce qui était de nature à frapper
son imagination l'attirait plutôt qu'il ne l'effrayait.
Ces menaces voilées n'étaient pas susceptibles de

l'intimider. Puis, quand il s'agissait de secourir
une infortune, aucune considération ne l'aurait
arrêtée; nous partîmes en riant des solennelles
imprécations de la vieille. Aline de la Vilandrè
avait une gaieté insouciant sur laquelle la tristesse
et les sombres préoccupations n'avaient pas facile-
ment prise. Nous avions oublié l'incident et nous
nous promenions toutes joyeuses, lorsque nous
aperçûmes l'inconnu assis auprès d'un des ruis-
seaux qui vont grossir le lac de Côme. Au-dessus
de sa tête s'étendait le feuillage d'un ormeau sur
lequel grimpaient les branches d'une vigne, à la
mode italienne. Derrière lui se dressaient des ro-
chers qui contribuaient à donner un cachet pitto-
resque au paysage qui lui servait de cadre. Il vint
à nous.

« — Je vous attendais, mademoiselle, dit-il, je
vous ai entendu nommer l'autre jour, et je me
félicite de pouvoir reconnaître, par un service, celui
que j'ai reçu de vous.

« — Que voulez-vous dire ?

« — Votre père n'est-il pas le comte de la
Vilandrè qui a fait longtemps de l'opposition au
gouvernement autrichien ?

« — Ce nom, est, en effet, celui de mon père.

« — Un grand malheur le menace. Le hasard
m'a permis d'entendre une conversation qui m'a
prouvé qu'on se proposait de l'arrêter.

grandiose en Europe. Une personne que je sais être dans l'intimité du prince de Bismarck m'assure que l'Allemagne s'est entendue avec l'Autriche et les autres membres de l'alliance — qui embrasse toute l'Europe continentale, à l'exception de la France, de la Russie, du Danemark et des États scandinaves — pour proposer un congrès général en vue d'un désarmement réciproque.

» J'ignore quand ce coup de foudre éclatera sous des dehors pacifiques, mais on m'affirme que l'Autriche, l'Espagne et l'Italie y ont donné leur assentiment. Il m'est difficile de croire que le gouvernement de la reine n'en connaisse pas quelque chose; quant à la Russie, elle est certainement au courant, ce qui expliquerait le coup d'État en Bulgarie. »

LE RAPPORT DE M. VULPIAN SUR LA MALADIE DE M. LE COMTE DE CHAMBORD.

M. Vulpian, arrivé une seconde fois à Frohsdorf, après le décès du comte de Chambord, a fait un rapport très-intéressant sur la maladie.

L'illustra praticien établit que cette maladie a eu un cours si extraordinaire, que les diagnostics les plus étudiés ont été trompeurs.

L'autopsie n'a pu être faite à cause de la volonté formelle exprimée à ce sujet par le malade; on s'est borné à examiner les parties mises à découvert pendant l'opération de l'embaumement.

L'embaumement a eu lieu le dimanche 26, cinquante heures après la mort. Il a été pratiqué par M. Kundrat, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Vienne. M. le professeur Drasche, M. le docteur Théodor Mayer, M. le docteur Stenzel, médecin cantonal, chargé de la vérification des décès, étaient présents; j'assistai aussi, dit M. Vulpian, à l'opération; M. le comte de Blacas et le baron de Raincourt veillaient à ce que tout fût fait conformément à ce qui avait été décidé.

« Nous n'avons pas trouvé le cancer auquel nous pensions que le prince avait succombé. »

L'éminent professeur discute ensuite les diverses hypothèses que l'on aurait pu faire si l'on n'avait pas admis, malgré toutes les présomptions qui militaient en faveur de cette opinion, l'existence d'un cancer de l'estomac. « Pour moi, dit-il en terminant, qui ai fait un bien grand nombre d'autopsies et eu sous les yeux des pièces anatomiques de toutes sortes, je n'ai jamais vu de lésions de ce genre dans la partie inférieure de l'œsophage. S'il y a des faits analogues dans la science, je doute qu'ils ressemblent beaucoup à celui dont il est ici question. » M. Vulpian insiste surtout pour affirmer que l'on ne peut penser à un empoisonnement.

« En résumé, dit-il, la maladie de M. le comte de Chambord a été caractérisée, au point de vue anatomique, par des ulcérations de la membrane muqueuse de l'estomac et surtout de la membrane muqueuse de l'œsophage; au point de vue clinique, par un ensemble de symptômes qui devait inévitable-

avec nous, monsieur, il faut que vous lui fassiez connaître de votre propre bouche le péril qui lui court et que vous l'aidez à le conjurer.

» Nous nous empressâmes de rentrer, l'emmenant avec nous. Je l'observais attentivement; je songeais aux paroles de Livietta et me demandais si la confiance de la mère était bien prudente; rien dans son attitude et sa physionomie n'était de nature à justifier les soupçons. Son regard exprimait la sincérité, sa voix avait un accent plus sympathique que je ne saurais dire.

» Introduit auprès de son grand-père, il lui raconta comment, appelé dans une maison où se trouvaient de hauts fonctionnaires autrichiens, il avait saisi à la dérobée quelques lambeaux de leur conversation. Il en résultait qu'on devait jeter en prison quelques personnages influents de l'aristocratie lombarde et parmi elles le comte de la Vilandré. Les détails étaient précis et concordant avec une foule de circonstances que son grand-père avait considérées jusqu'alors comme insignifiantes.

» Le renseignement avait une haute valeur, et c'eût été folie de n'en pas tenir compte. Mais, si le service paraissait évident, celui qui le rendait était suspect au comte. Il se promena quelques instants sans mot dire; puis, fixant sur l'inconnu un regard sous lequel celui-ci se sentit rougir:

« — Ainsi, monsieur, vos compatriotes parlaient

ment faire admettre, tout au moins comme très-vraisemblable, l'existence d'un cancer de l'estomac. »

Il s'agit donc là, en définitive, d'un fait extrêmement rare, et, si je ne me trompe pas, très-intéressant. C'est pour cela que j'ai cru pouvoir en publier la relation. »

(Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie.)

Ce rapport appartient à l'histoire.

Le Temps dit à son sujet: « Nous sera-t-il permis d'ajouter, à notre tour, que tout semble étrange dans l'existence de l'homme dont nous venons de raconter la dernière maladie? Sa naissance a été un miracle, sa vie une énigme, sa mort un problème d'anatomie pathologique. »

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA CHINE.

On lit dans le National:

« Les négociations avec la Chine vont être reprises sur de nouvelles bases. Cette fois, ainsi que nous l'avons fait pressentir, l'ambassadeur chinois, le marquis Tseng, qui est attendu demain à Paris, traitera directement avec le président du conseil. M. Jules Ferry sera assisté de M. Waddington, notre ambassadeur à Londres, arrivé hier à Paris. »

Nous pouvons ajouter, d'après les journaux anglais, que les négociations sont en bonne voie.

La Chine et le ministère français paraissent désireux d'arriver à une solution prompt et satisfaisante.

AU TONKIN. — On lit dans le Temps:

« D'après des renseignements particuliers de source anglaise, dont nous avons eu communication, tout se prépare à Hanoi pour l'attaque de Song-Tai. Les compagnies de débarquement de la division navale, avec leurs canons de montagne, viennent d'être mises par l'amiral Courbet à la disposition du général Bouët.

» Par contre, les renseignements auxquels nous venons de faire allusion sont beaucoup moins affirmatifs que ceux qui ont été publiés ce matin par le Figaro, au sujet des pourparlers qui seraient sur le point d'aboutir entre M. Harmand et le général annamite Tram-Trouët. »

ÉTRANGER

AUTRICHE. — Le toast que le roi d'Espagne a porté à l'empereur d'Autriche, lors du dîner de gala qui a eu lieu à la Hofburg, est ainsi conçu:

« Les souvenirs de ma jeunesse, que j'ai possédés au milieu de la généreuse population de Vienne, loin de ma patrie, et sans espoir de trouver beaucoup d'amis à l'étranger, remplissent mon cœur toutes les fois que je songe à ce pays auquel je dois ma fidèle compagne, qui m'a rendu le bonheur domestique que j'avais perdu et qui par-

devant vous, à cœur ouvert, sans craindre une indiscretion.

» — Je suis étranger à la politique; on ne voyait en moi qu'un artiste auquel on ne faisait pas l'honneur de songer; je n'ai reçu aucune confiance et ne me suis pas cru obligé de servir par mon silence un gouvernement qui opprime mon pays comme il opprime le vôtre.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 septembre:

TEXTE. — Les Souvenirs de Marco Polo, à Venise, par M. Georges Lafaye. — L'Ours de neige, nouvelle (suite), par M^{me} J. Colomb. — Un Bonze dans l'Indo-Chine. — Excursion aux volcans de l'Equateur, par M. Bousingault. — Statue de Henri IV, au château de Pau. — La grande Comète de 1882, par M. Camille Flammarion. — Le Beurre végétal. — Sa souvenir, par M. E. Noël. — Le Carnet d'un voyageur (suite), par M. Paul Pelet. — Bijou-Reliquaire en émail de Catalogne.

GRAVURES. — La Maison de Marco Polo, à Venise. — Un Bonze dans l'Indo-Chine. — Statue de Henri IV, au château de Pau, par Francheville. — La grande Comète vue à Paris, dans l'aurore, le 17 octobre 1882. — Le Karité ou Arbre à beurre (2 grav.). — Bijou-Reliquaire en émail de la collection du baron Ch. Davillier.

tage les devoirs qu'impose la possession d'un trône.

» C'est sous l'impression de ces sentiments que je donne à Votre Majesté l'assurance qu'aucun de ses hôtes ne peut lever son verre avec plus de cordialité et de sincérité que moi pour boire à la prospérité de Votre Majesté Impériale et de votre famille, et au bien-être et à la grandeur de la monarchie austro-hongroise. »

Le roi d'Espagne a visité, dans l'après-midi, le Thersianum, où il a été reçu de la façon la plus respectueuse par le curateur, M. Schmerling, et par la direction.

Le roi s'est rendu dans la salle de la bibliothèque, puis au parloir, qui lui a servi autrefois de salle d'étude. Il s'est fait présenter les professeurs et a adressé des allocutions à ses anciens maîtres.

Le roi a été reçu par les aumôniers dans la chapelle de l'établissement, où on lui a offert l'eau bénite. Il a visité tous les autres locaux et n'a quitté l'établissement qu'après y avoir passé une heure et quart.

Avant de partir, il a dit au curateur qu'il était heureux d'avoir pu revoir le collège où il avait étudié pendant près de trois ans.

Le roi d'Espagne a visité dans la soirée l'exposition d'électricité, où il a été reçu par le Prince impérial.

La musique militaire a joué l'hymne national espagnol, que le public a accueilli par de vifs applaudissements.

Le roi Alphonse a examiné dans leurs détails les différentes parties de l'exposition et s'est rendu aussi dans le restaurant, où il a pris des rafraîchissements avec le Prince impérial et sa suite. Il a continué ensuite de visiter l'exposition, qu'il a quittée à onze heures un quart.

ESPAGNE. — Le conseil des ministres de Madrid qui s'est réuni pour prendre une décision au sujet de la démission offerte par le duc de Fernan-Nunez, a refusé d'accepter cette démission et a renouvelé à l'ambassadeur les assurances les plus complètes de la confiance du gouvernement. Le conseil des ministres aurait décidé en même temps d'accepter la démission présentée par M. Rute, sous-secrétaire de la présidence du conseil et auteur de l'article publié par les Matinées espagnoles, qui a provoqué l'incident.

Le duc de Fernan-Nunez a retiré sa démission.

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine qui vient de s'écouler n'a encore été qu'une suite d'indécision et de faiblesse. Les transactions sont presque nulles et chacun hésite à engager ses capitaux à la veille de complications politiques; aussi la moindre opération traitée amène-t-elle une baisse nouvelle. Chaque tentative de hausse est suivie d'une réaction qui ramène les cours à leur précédent niveau, sinon au-dessous.

Tout cela donne pleinement raison au Financier des Communes dont nous avons cité la semaine passée l'article publié dans son numéro du 7 septembre sous le titre: Renseignements. Aussi ne pouvons-nous qu'engager de nouveau les capitalistes à être prudents et à se mettre en garde contre la baisse qui n'a certes pas dit son dernier mot.

Malgré cet état de choses alarmant, on parle d'émissions. Nous ne connaissons pas encore les conditions de l'émission colossale d'obligations nouvelles que veut tenter la Compagnie de Panama. Dans l'état du marché, cette opération nous semble audacieuse et malgré les efforts qui sont faits pour essayer de ramener au pair les actions et obligations déjà émises, le public nous semble toujours très-froid.

Nous espérons que la Compagnie, toujours si sobre d'informations sur l'état de l'entreprise sur l'avancement des travaux et surtout sur sa situation financière, voudra bien, en temps utile nous fournir les renseignements qui nous permettront d'éclaircir notre opinion, que nous exposerons à nos lecteurs en toute franchise.

Nos rentes ont d'abord subi une réaction importante modifiée ensuite par une légère reprise: Le 3 0/0 clôture à 79 85, l'amortissable à 81.575, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.525.

Les fonds d'Etat étrangers ont eu un marché relativement meilleur; l'Italien 5 0/0 s'est élevé à 98.85, l'Égypte Unifiée à 361.25.

L'Espagne 4 0/0 extérieure fait exception et recule à 57 3/4. Les fonds américains et les fonds anglais sont parmi les fonds étrangers entourés des garanties les plus solides: le Financier des Communes qui, depuis quelque temps, publie d'intéressantes études sur les valeurs les plus en vue du marché a consacré l'une de ses dernières études aux fonds américains. Dans son numéro du 14 septembre, il parla de fonds anglais, canadiens et indiens, qui, depuis quelques années ont pris place parmi les valeurs des portefeuilles français. Nous engageons beaucoup à lire cette étude pleine d'utiles renseignements.

Les établissements de crédit sont restés à peu près stationnaires. La Banque de France clôture à 5,420. Les bénéfices de la semaine du 6 au 13 septembre n'ont été que de 417,031.73 contre

524,761.22 pour la semaine correspondante de 1882. Les bénéfices à dater du 1^{er} janvier subissent une diminution considérable: 27,519,901.08 au lieu de 41,049,351.34.

Voilà ce propos le tableau comparatif du Financier des Communes.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 1,002.50.

La Banque d'Escompte à 512.50. Le Crédit Lyonnais à 571.25.

Le Crédit Foncier, malgré l'apathie générale se maintient entre 1,295 et 1,300.

Conformément à nos prévisions, ses opérations vont toujours en croissant.

Dans sa séance hebdomadaire du 12 courant, le conseil d'administration du Crédit-Foncier a autorisé pour 2,754,000 fr. de nouveaux prêts, dont 2,569,000 fr. de prêts fonciers, et 185,000 fr. de prêts communaux.

Les Obligations Foncières nouvelles sont très-recherchées à 350.

Le Suez n'a pas eu un marché bien animé, il clôture à 2,407.50.

Les Chemins français n'ont pas subi grands changements: le Lyon est à 1,400, le Midi à 1,165 le N.-O. à 1,862.50, l'Orléans à 1,312.50, l'Ouest à 800, l'Est à 740.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le ministre de la guerre vient de fixer les conditions dans lesquelles les bataillons scolaires pourront être passés en revue. L'arrêté ministériel du 20 décembre 1882 était resté muet sur ce point. Aux termes d'une circulaire datée du 4^{er} septembre, et que le Journal officiel a publiée samedi, le ministre estime qu'il y aurait inconvénient à faire figurer dans les cérémonies publiques des enfants dont l'instruction militaire n'aurait pas été régulièrement constatée. On ne devra donc autoriser les prises d'armes des bataillons scolaires que pour ceux d'entre eux qui auront été préalablement soumis avec succès à l'examen de la commission instituée par l'article 2 du décret du 6 juillet 1882.

Les prêtres du canton de Saint-Georges, de Champocéaux, de Durtal, de Montfaucon, de Doué-la-Fontaine, de Saint-Florent, de Longué, des Ponts-de-Cé, de Gennes, de Baugé, de Montrevault, de Montreuil-Bellay ont envoyé à M^{re} Freppel des Adresses pour protester contre les difficultés suscitées à l'administration diocésaine par le ministère des cultes au sujet de la caisse des secours ecclésiastiques.

ANGERS.

Nous avons, une fois de plus, dit le Patriote, à signaler un acte de dévouement et d'abnégation accompli par un de nos braves pontonniers.

Jeudi, vers midi, la 6^e compagnie, en tenue de campagne, jetait un pont sur la Maine, en face de la Baumette. Un pontonnier, perdant l'équilibre, tomba dans la rivière, profonde en cet endroit de près de 4 mètres, avec ses armes et son sac.

Ne sachant pas nager, il allait infailliblement se noyer, quand un de ses camarades, le nommé Salengrois, n'écoulant que son courage et oubliant qu'il venait de prendre son repas, se jeta à l'eau tout habillé et parvint à le ramener sain et sauf à la rive. Revenant aussitôt sur le pont, il plongea une deuxième fois, puis une troisième, et reparut tenant à la main d'abord le mousqueton, puis le sac de son camarade.

Toutes nos félicitations au brave Salengrois et au sympathique régiment qui compte de tels hommes dans ses rangs.

Accident de chasse. — Dimanche, après midi, une dame qui se promenait sur le bord de la Maine a été dangereusement blessée par un chasseur maladroit.

La charge, composée de petits grains de plomb, a frappé la malheureuse femme en plein visage.

Son état, sans être cependant mortel, inspire de sérieuses inquiétudes. (L'Anjou.)

TOURS.

La Revue de dimanche. — Temps magnifique. Très-belle revue.

A une heure 1/2, les troupes avaient occupé les emplacements qui avaient été indiqués.

L'effectif des troupes du 9^e corps, qui ont pris part aux grandes manœuvres, s'élève à environ 20,000 hommes.

M. le général Schmitz, après avoir passé devant le front des divers régiments, qui occupaient tous les boulevards depuis la rue Saint-Jean-des-Corps jusqu'au Champ-de-Mars, est descendu par la rue Royale et est allé se placer, pour le défilé, devant l'École de Saint-Etienne, avenue de Grammont.

A deux heures 1/2, le défilé a commencé. Il a été magnifique et a eu lieu dans l'ordre suivant :

- La fanfare des chasseurs à pied ;
- Les compagnies du génie ;
- Le bataillon de chasseurs ;
- La 17^e division, ayant le 425^e de ligne en tête, suivie par la 18^e division et les troupes d'administration ;
- Les batteries d'artillerie défilant par section au pas ;
- Les voitures du train des équipages ;
- La cavalerie en colonnes par pelotons au pas.

L'endroit avait été parfaitement choisi. Les curieux, au nombre peut-être de 45 à 20,000, se trouvaient, pour la plus grande partie, garantis de la chaleur du soleil par les beaux arbres qui ornent l'avenue. On regretta seulement que l'administration municipale n'eût pas eu la précaution de faire arroser le terrain. Comme on devait s'y attendre, il y a eu beaucoup de poussière, lorsque l'artillerie et la cavalerie ont défilé.

Cette poussière, fort désagréable pour les spectateurs, a été un grand sujet de joie pour les cabaretiers et cafetiers. Après le défilé, qui s'est terminé à 3 heures 3/4, on n'entendait partout que des gens qui s'invitaient à aller se rafraîchir. En un instant, débits et cafés ont été remplis par la foule, demandant à boire à grands cris, comme si elle n'avait pas bu depuis quinze jours.

De l'aveu général, la tenue et la marche des troupes ne laissait rien à désirer. A quatre heures, M. le général Schmitz est rentré à son hôtel, suivi des généraux qui avaient pris part à la revue et d'un nombreux et brillant état-major.

Le général commandant le 9^e corps d'armée a télégraphié, dimanche, au ministre de la guerre pour lui annoncer que les manœuvres étaient terminées, que la revue qui vient d'avoir lieu à Tours avait été fort belle et que l'état moral et physique des troupes était excellent.

Le commandement du 9^e corps qui va devenir vacant par suite de la nomination de M. le général Schmitz au poste d'ambassadeur près l'empereur Alexandre III, est, paraît-il, réservé à M. le général Biot, ancien chef d'état-major général.

On lit dans le Temps :

« Le général Zentz, qui est à la tête du 44^e corps d'armée, à Nantes, arrivera le 16 octobre prochain au terme de son commandement ; c'est le général Forgé qui est désigné pour le remplacer. A cette époque, le corps d'occupation de la Tunisie n'aura plus que la valeur d'une division ; il sera placé sous la direction du général Logerot et rattaché au 49^e corps d'armée. »

CHOLET.

Depuis quelques jours, il n'est question, à Cholet, que d'une tentative d'empoisonnement qui aurait été commise sur la personne de M. Chalopin, boulanger, par sa femme.

Les versions les plus fantaisistes circulent dans le public à ce sujet : il ne nous appartient pas de nous en faire l'écho. Nous allons donc nous borner à donner, avec la plus grande réserve, quelques détails qui, croyons-nous, sont exacts.

Jeudi dernier, 13 courant, M. Chalopin se présenta au bureau de M. le commissaire de police, et lui déclara qu'il soupçonnait sa femme d'avoir tenté de l'empoisonner avec un plat de champignons, qui fut envoyé chez M. Leroy, pharmacien, lequel constata, à première vue, la présence, au milieu des cryptogames, de mouches cantharides en assez grande quantité pour pouvoir occasionner la mort.

Une enquête sommaire fut commencée, à la suite de laquelle une descente de justice eut lieu au domicile des époux Chalopin.

Après avoir été interrogée, la femme Chalopin a été écrouée à la maison d'arrêt de Cholet.

(Intérêt public.)

POITIERS.

Les hommes de la classe 1878, appartenant aux régiments de la garnison de Poitiers, seront désarmés le samedi 22 septembre et seront libérés le lundi 24.

Ils partiront de Poitiers par les trains du matin.

C'est le vendredi 21 courant que les réservistes qui font actuellement leurs vingt-huit jours pourront rentrer dans leurs foyers.

PIÈCES N'AYANT PAS COURS.

Le ministère des finances publie l'avis suivant :

« Depuis quelques mois, il circule en Algérie et dans plusieurs parties de la France un assez grand nombre de pièces d'argent étrangères, provenant de l'Espagne et des Républiques de l'Amérique du Sud. Ces pièces n'ont pas cours en France et en Algérie. »

« Le gouvernement croit devoir, en conséquence, rappeler au public que les seules monnaies d'argent, similaires de la pièce de 5 fr., ayant actuellement cours légal, sont celles des pays compris dans la convention monétaire du 5 novembre 1873 (Belgique, Grèce, Italie et Suisse), et que, par suite, toutes les monnaies d'argent d'autre provenance sont refusées par les caisses du Trésor et celles de la Banque. »

Avis aux commerçants.

Un journal de Lyon signale l'apparition de pièces de 50 centimes dorées.

Plusieurs personnes sont tombées dans ce piège et ont donné contre ces pièces dorées la monnaie de 10 fr.

Le ministre des finances, dit le *Siècle*, se préoccupe des diverses mesures destinées à accroître les ressources de l'Etat et qu'il compte soumettre à la Chambre. Ces mesures s'appliqueraient au régime des boissons. L'exercice serait désormais remplacé par des acquits de licence dont le prix serait doublé. Il est question de porter les droits sur l'alcool de 156 fr. 25 à 220 fr. par hectolitre. Diverses mesures seraient prises contre les vins imités et contre les fraudes.

On obtiendrait ainsi un surcroît de recettes évalué à 40 ou 50 millions.

Les recherches du savant Arago ont établi que les étés d'autrefois étaient plus chauds que ceux d'aujourd'hui. On peut voir aussi, par les registres conservés à la mairie de Dijon où les époques du ban des vendanges étaient inscrites depuis 1385, que le raisin mûrissait au XIV^e siècle plutôt que de notre temps. Ainsi, à cette époque, on ne trouve aucune vendange faite dans le mois d'octobre.

Dans le XV^e siècle, 2 vendanges ont été faites en août, 35 en septembre et 22 seulement en octobre.

Dans le XVI^e siècle, 2 vendanges en août, 48 en septembre, 27 en octobre.

Dans le XVII^e siècle, 59 vendanges en septembre (la plus précoce ayant eu lieu le 10 du mois), et 53 en octobre (la plus tardive ayant lieu le 17).

Dans le XVIII^e siècle, pas une seule vendange en août, 52 en septembre, 23 en octobre.

Ce relevé fait par M. de Salimbini montre, malgré ses lacunes, que l'époque normale moyenne de la vendange est tombée de la première quinzaine de septembre à la quinzaine formée par les derniers huit jours du mois et la première huitaine d'octobre.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Dimanche 23 septembre, il y aura dans cette commune un festival organisé par la musique de Saint-Georges, avec le concours des musiques de Brissac et des Alleuds. — Concert. Divertissements divers, avec prix, retraite aux flambeaux.

Faits divers.

Le 9 septembre courant, vers neuf heures du matin, un vieillard de soixante-dix-neuf ans, Jacques Arnaud, propriétaire à Saint-

Preuil (Charente), a tiré par la fenêtre de son domicile un coup de fusil sur son fils, Jean Arnaud, âgé de quarante-six ans, au moment où ce dernier puisait un seau d'eau. Atteint à la tête, Jean Arnaud a été tué sur le coup.

Son crime accompli, le meurtrier s'est renfermé à son domicile et s'est suicidé en avalant soixante-quinze centilitres d'eau-de-vie. A cinq heures et demie du soir, il expirait sans avoir prononcé une seule parole.

Arnaud père et fils, qui habitaient tous les deux le village de Chez-Lafont, commune de Saint-Preuil, vivaient depuis longtemps en très mauvaise intelligence.

Le dimanche 2 septembre, le nommé Charles Mercier a trouvé à Avignon, sur les graviers de la Durance, près de la digue du Mulet, une bouteille hermétiquement bouchée contenant une carte de visite ainsi conçue :

PASQUIER-MENVIELLE
Rédacteur en chef des Alpes républicaines, Gap.

Au verso de cette carte est écrit : « Qu'on n'accuse personne de ma mort. Je meurs parce que la vie est bête. »

LABORATOIRE MUNICIPAL DE PARIS.

Voici le résultat des opérations du laboratoire municipal pendant le mois d'août 1883 :

Etablissements et marchés visités. 3.731
Prélèvements faits..... 643
Destruction des substances variées et contraventions..... 443
On constatera la diminution notable des contraventions, par rapport au nombre des visites et des prélèvements. Voici maintenant les principales falsifications relevées :

Vins. — 43 échantillons de vin *malade* (amer, acide, moisi, etc.) ; 87, saveur désagréable ; 202 plâtrés ; 252 additionnés d'eau ; 73 falsifiés par sucrage ou piquette ; 8 par colorants étrangers, et par acide salicylique.

Vinaigres. — Sur 8 prélèvements, 4 mauvais par emploi du vinaigre d'alcool.

Bières. — 40 mauvais sur 48, par mouillage, glucose ou acide salicylique.

Cidres. — 7 mauvais sur 12, par mouillage ou coloration.

Liqueurs. — 8 mauvais sur 12, par alcools mauvais goût, acide salicylique et glucoses.

Eaux. — 45 échantillons contenant des sels minéraux, et 44 des matières organiques.

Laits. — 499 falsifiés sur 429.

Pain. — 2 mauvais par farines inférieures ou avariées.

Chocolats. — 2 addition de fécule.

Poivres. — Sur 7 échantillons, 4 emploi de grignons d'olives, 2 par fécules.

Toiles cirées. — Sur 8 échantillons, 4 emploi de couleurs vénéneuses.

Etains, étamages. — Sur 3 échantillons, 2 mélange de plomb.

LA SUPERSTITION A PARIS. — Les Parisiens, qui ont tant d'esprit, sont quelquefois plus bêtes que nature, et les habitants du quartier du parc Monceau nous en donnent en ce moment une nouvelle preuve. Le bruit n'y court-il pas, depuis quelques jours, qu'il y revient des esprits ou du moins un esprit, lequel terrifie les commères et même un peu les hommes.

On raconte que, dans la rue Transversale, — une belle rue neuve qui fait le coin de la rue Cardinet — on entend la nuit un bruit mystérieux, d'étranges coups de marteaux donnés par un ouvrier surnaturel. Où cette absurdité a-t-elle pris naissance ? Nous n'en savons rien, mais elle a tout de suite fait son chemin et une légende s'est formée : si bien que nombre de gens, rue Transversale et rue Cardinet, vous racontent très-sérieusement aujourd'hui que l'esprit frappeur est celui d'un maçon qui s'est tué pendant les travaux de construction d'une des maisons de la rue, et qui, en bon ouvrier, tâche chaque nuit de faire un peu d'ouvrage dans différents appartements.

Le plus comique de cette histoire, c'est que la location des appartements est devenue quasi impossible dans la rue Transversale. Quand les boutiquiers voient des passants regarder les nombreux écriteaux, il les préviennent charitablement que la rue

est hantée, et presque toujours les passants s'en vont.

Voilà comme nous sommes, en plein 1883 et en plein Paris, ce monde des savants et des fortes têtes !

Signalons aux dames une innovation dans la forme des manches ; les manches taillées droites, avec une seule couture. Ces manches, assez larges, sont froncées à l'entournure et en bas, où elles se terminent par un petit poignet. Trois plis à la saignée font tourner la manche et lui donnent de la grâce. Ce ne sont point là, s'il faut l'avouer, des modes nouvelles, mais au contraire de très-anciennes modes auxquelles on revient. Qu'importe ? Elles sont saluées par les jeunes femmes comme des nouveautés, et par leurs mères comme de vieilles connaissances, avec lesquelles on se plaît à évoquer les souvenirs du temps jadis.

RÉCLAME AMÉRICAINE. — Ces jours derniers, on pouvait lire dans un journal du Kentucky l'avis suivant :

« Nous prévenons le public qu'aucune ruse, aucune violence, ne saurait nous arracher le secret du dénouement du roman palpitant d'intérêt que nous publions en ce moment, la *Créole empoisonneuse*. Donc, qu'on le sache bien, tous nos rédacteurs sont armés jusqu'aux dents pour se défendre contre ceux qui, entraînés par la lecture de ce chef-d'œuvre unique, viendraient, le revolver au poing, s'enquérir de la fin de ce récit dramatique, qui bouleverse toutes les imaginations du Nouveau-Monde. »

D'autre part, un journal de Saint-Louis offre en prime à ses abonnés céli-bataires une liste des plus riches héritiers de la ville et des environs, avec des renseignements sur la meilleure manière de plaire à chacune d'elles.

CONSEILS ET RECETTES.

Moyen facile de constater l'impureté de l'eau :

— Avez-vous des doutes sur la pureté de l'eau que vous buvez ordinairement ? Remplissez-en aux trois quarts une bouteille bien propre d'un demi-litre environ. Faites-y dissoudre une cuillerée de sucre blanc bien pur, et laissez-la bien bouchée dans un endroit chaud.

Si, au bout de quarante-huit heures, vous trouvez votre eau troublée et laiteuse, soyez certain de son impureté. Si elle demeure transparente, buvez-la sans crainte.

Ce soir mardi, à 8 h. 1/2, au Café des Arts,

SÉANCE ARTISTIQUE

Instrumentale, littéraire et récréative

Donnée par

M. GASTON D'ANGEVILLE

Mnémotechnicien-virtuose,

1^{er} prix du Conservatoire de Paris, diplômé des Beaux-Arts et membre de plusieurs sociétés savantes.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 septembre 1883.

Versements de 82 déposants (17 nouveaux), 19,890 fr. 97 c.
Remboursements, 18,826 fr. 39 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrauld, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

BOURSE DE PARIS

DU 17 SEPTEMBRE 1883.

Rente 3 0/0.	79 25
Rente 3 0/0 amortissable.	81 70
Rente 4 1/2.	108 25
Rente 4 1/2 (nouveau).	108 70
Obligations du Trésor (anciennes).	307 »

Marché de Saumur du 15 Septembre

Bled nouveau (Th.)	18 50	Huile de noix.	50	130	—
Froment 1 ^{er} q. (Th.)	19 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (Th.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge	65	Luzerne —	780	70	—
Avoine h. bar.	50	Paille —	780	43	—
Fèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	à »
Id. 1881, 2 ^e id.	à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	80 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	75 à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	75 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	70 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	65 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	60 à »
La Vienne, 1881,	50 à »
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1881	160 à »
Id. 1881,	à »
Champigny, 1882	200 à »
Id. 1882,	175 à »
Id. 1881,	à »
Id. 1881,	à »
Varrains, 1882	120 à »
Varrains, 1882	100 à »
Bourgeuil, 1882	160 à »
Id. 1882,	150 à »
Id. 1881,	à »
Id. 1881,	à »
Restigné 1881	150 à 140
Id. 1881,	à »
Chilon, 1882	140 à »
Id. 1882,	130 à »
Id. 1881,	à »
Id. 1881,	à »

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Léon Halévy, par Robert Vallier. — Théâtres, par Damon. — La saison à Baden-Baden, par R. Bryon. — Ivan Tourguénef, par X. D. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — Les funérailles de M. le comte de Chambord. — Le service funèbre de M. le comte de Chambord. — Goritz et Castagnovizza, par Ch. Frank. — Maroc, par H. Vernoy. — Les dernières tempêtes, par R. Bryon. — *Le Cacique*, journal d'un marin, par Henri Rivière (suite). — La catastrophe de Java, par X. Dachsès. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Echees. — **GRAVURES :** M. Léon Halévy. — M. Ivan Tourguénef. — Baux-Arts : *Baudouin de Flandre, devant Saint-Jean-d'Acres*, dessin de M. A. de Neuville. — La saison à Baden-Baden : vue générale de la ville ; le champ de courses ; le départ ; le vainqueur du steeple-chase. — Paris : Service funèbre pour M. le comte de Chambord, à Saint-Germain-l'Auxerrois. — Les obèques de M. le comte de Chambord : Goritz, église des Français ; le couvent de Castagnovizza et le caveau funéraire. — Maroc (trois dessins). — Les dernières tempêtes : l'ouragan dans la Manche. — Java : Vue des environs de Batavia. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr. ; six mois, 11 fr. » ; trois mois, 6 fr.
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN
Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin, fidèle au principe de la Monarchie héréditaire, n'a pas hésité à crier : *Le*

Roi est mort, vive le Roi! Après le prince illustre que pleure la France, la patrie reste debout, vivante, avec son Roi. La Royauté, c'est le salut, car en république, on ne peut pas dire : *Grévy est mort, vive Grévy!* On ne sait jamais ce qu'il y aura après les Grévy. Ce sera *M. Chose* ou *M. Machin*. Avec la Royauté, après le Roi, on a toujours le Roi ; c'est pourquoi le peuple est sûr de cueillir les fruits de l'arbre qu'il a planté. La *Lanterne d'Arlequin* ne varie pas sur cette doctrine, et ses articles le démontrent chaque semaine. Aussi les sympathies pour cette publication illustrée à bon marché augmentent tous les jours, et tous les bons esprits s'appliquent à la répandre.

Sommaire du n° 129 : Les funérailles royales. Elle a choisi le monstre! Ferry-Jonas. Les vendanges. Paroles royales, Le complet Thibaudin. Un maire légendaire. L'équilibre du budget. Le dessert de l'Élysée. De Vichy à Pékin (poésie).

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Lisez immédiatement

PROPHÉTIE tirée de l'Apocalypse,

par M. de Montrouf. 10^e édition. Prix, 15 centimes, franco par la poste 20 centimes (Tours, E. Mazeau, imprimeur, 13, rue Richelieu). Immense succès. Demandez la *Prophétie* aux libraires et correspondants de la *Lanterne d'Arlequin*.

EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers
GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE
A l'usage des élèves des écoles primaires
Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.
Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.			
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)		6 15	9 15	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay . . . (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 33	10 13	
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.		6 23	9 9	11 7	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . .	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26	
1 — 25 — soir.		6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 53	8 20	Chacé-Varrains	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31	
3 — 32 — express.		6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40	
7 — 15 — omnibus.																	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.		
8 — 21 — omnibus.		10 52	1 15	Niort (départ)	5 26	12 48	Montreuil . . . (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers . . . (départ)	6 9	12 55	6 55			
9 — 37 — express.		11 30	2 15	Parthenay	6 38	2 6	Loudun	8 3	2 57	9 46	Neuville	6 36	1 29	7 33			
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		12 35	3 19	Airvault	7 10	2 38	Arçay	8 29	3 11	10 3	Mirebeau	7 3	1 53	8 1			
4 — 44 — omnibus.		1 20	3 49	Thonars	9 3	3 27	Mirebeau	9 17	3 59	10 52	Arçay	7 56	2 40	8 53			
10 — 24 — express-poste.		2 3	4 18	Montreuil-Bellay	9 29	3 53	Neuville	9 45	4 25	11 18	Loudun	8 38	3 6	9 24			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.		3 17	5 16	Saumur (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers . . . (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3			

Étude de M^e HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Étude de M^e HÉDELIN, Le samedi 6 octobre 1883, à une heure.

CLOSERIE

A Amigné, communes de Tigné et de la Fosse, D'environ 12 hectares 20 ares 63 centiares, appartenant à M^{lle} Vinet. Jouissance de suite. Détail facile. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

Cabinet d'affaires

TH. BUREAU

64, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE, pour PIED-A-TERRÉ, portion de terrain, — dans une propriété close, au bord d'une route, à proximité d'une gare, près Saumur.

On demande à acheter un fonds de CAFÉ-BRASSERIE à SAUMUR.

VIE DE FAMILLE, A la campagne, dans une charmante propriété, une famille accepterait comme pensionnaire une personne âgée, une dame de préférence.

S'adresser : 64, RUE DE BORDEAUX.

UN MÉNAGE

demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A ARRENTER UNE MAISON

Avec JARDINS Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55. S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A CÉDER

UNE MAISON DE GROS

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ. Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE

demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME

de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon. Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (443)

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT, Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur. En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.